



Assumer et reconnaitre sa paternité suite à infidélité volontaire

Par **monica**, le **31/12/2008** à **12:57**

J'ai connu le père de ma fille depuis notre enfance, nous avons vécu une histoire amoureuse à l'âge de 15 ans. On s'est séparés à contre coeur et on s'est retrouvé par la suite, il m'a privé de ma vie pendant 10 ans en doublon avec la mère de sa première fille. rnrnMENSONGE ET INFIDELITE SE cumuls jusqu'au jour où je tombe enceinte en 2004, et là il disparaît à l'annonce de ma grossesse en me disant que c'est pas lui le père. Pas de contact entre nous depuis il se manifeste chez moi, 1 semaine avant les 1 an de ma fille avec ses parents et sa tante. rnrnMa fille va avoir 4 ans en JANVIER elle aura vu 4 fois depuis sa naissance. Il appelle jamais et lorsqu'elle a voulu lui parler à Noël, il a entendu papa et il a pris peur au bout du fil et lui a raccroché au nez. rnrnEnfin, Mr n'a jamais déclaré et reconnu sa fille. Donc j'aimerais savoir si c'est possible qu'il reconnaisse sa paternité, et qu'il assume ses actes? rnrnQuelles démarches faire et le coût financier pour moi??? rnrnmerci pour ma petite

Par **jeetendra**, le **31/12/2008** à **13:52**

bonjour, prenez un avocat et engagez une action judiciaire en reconnaissance de paternité, bonne fête de fin d'année à vous, cordialement